



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11324>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 24-11324

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHARENTE MARITIME DEVELOPPEMENT SPL agissant au nom et pour le compte du Département de la Charente-Maritime

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre portant sur la réalisation d'une extension de l'EIGSI (école d'ingénieurs généraliste) sur la commune de La Rochelle (17000) .

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre sur esquisse. Le présent concours restreint est organisé afin de choisir un projet en vue de l'attribution d'un marché pour une extension est de 4 100 m² de surface de plancher environ.

Identifiant de la procédure : 2868e8cb-0075-43e0-b226-899b2d52cd12

Identifiant interne : 2557-Moe

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 26 Rue Vaux de Foletier

Ville : La Rochelle

Code postal : 17000

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La participation est réservée à une profession particulière : oui. Profession : Les personnes habilitées à l'exercice de la profession d'architecte conformément à la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'œuvre portant sur la réalisation d'une extension de l'EIGSI (école d'ingénieurs généraliste) sur la commune de La Rochelle (17000) .

Description : Concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse. Le présent concours restreint est organisé afin de choisir un projet en vue de l'attribution d'un marché pour une extension est de 4 100 m² de surface de plancher environ. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera obligatoirement composée au minimum des compétences intégrées ou associées suivantes avec un mandataire en cas de groupement : Architecte, inscrit à l'ordre des architectes, BET structure, BET fluides et thermique et un Economiste. L'architecte sera le mandataire. L'attributaire se verra attribuer les missions suivantes : esquisse (concours), APD, APD, PRO-DCE, ACT, EXE1(DQE) et VISA, DET, AOR

Identifiant interne : 2557-Moe

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71230000 Services d'organisation de concours d'architecture

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : CHARENTE MARITIME DEVELOPPEMENT SPL, mandataire, agit au nom et pour le compte du Département de la Charente-Maritime. L'architecte ou le cabinet d'architecture ne pourra pas être membre de plusieurs groupements, ni comme titulaire, ni comme cotraitant. Pour les prestataires secondaires, les candidats pourront être membres d'un ou plusieurs groupements. Les justifications à produire au titre de la candidature sont les suivantes (explicité à l'article 6 du RC): 1/Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) 2/Une déclaration sur l'honneur suivant modèle joint au RC 3/Les pièces définies ci-dessous : -Pour les architectes : attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes ; - L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle. -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat -La fiche de présentation de l'équipe nommée Annexe 2 - Cadre réponse MOE candidature.xlsx - La fiche illustrée de références architecturales nommée Annexe 3 - Présentation des références architecturales.pptx - L'indication des titres d'études et professionnels des candidats - Un dossier de présentation de(s) l'architecte(s) mentionnant plus largement

la structure de l'agence, ses moyens et ses références architecturales; - Un dossier de présentation des autres cocontractants (BET) mentionnant la structure de l'agence, ses moyens et ses références.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualité architecturale des projets réalisés par le(s) architecte(s) de l'équipe au vu des éléments de Annexe 3 - Présentation des Références Architecturales. pptx et du dossier du candidat.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Adéquation des références fournies par rapport à l'objet et à l'importance du projet au vu des éléments de Annexe 2 Cadre réponse MOE candidature.xlsx et du dossier du candidat

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Appréciation des moyens humains, compétences, des capacités techniques et des garanties financières du candidat au regard de la complexité et de la spécificité du projet et de la mission à réaliser (qualifications) au vu des éléments remis à Annexe 2 - Cadre réponse MOE candidature.xlsx et du dossier du candidat

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 2

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Le jury sera composé de la Présidente de la Commission d'appel d'offres ou son représentant ainsi que de 5 membres élus de la Commission d'appel d'offres ou leur suppléant et de 3 personnes possédant la qualification exigée des candidats.

Prix

Valeur de la prime : 40,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : La rémunération du contrat de maîtrise d'œuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat, qui constituera un acompte à valoir sur le marché de maîtrise d'œuvre. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les prestations remises, seraient jugées incomplètes ou non conformes au programme selon les modalités suivantes : Réduction à hauteur de 20 % de la prime en cas d'écarts significatifs avec le programme de l'opération.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 08/03/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : La présente consultation peut faire l'objet devant le tribunal administratif d'un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 et s. du code de justice administrative jusqu'à la signature du marché, ou, postérieurement à la conclusion du contrat, un référé contractuel conformément à l'article L 551-13 et s. du code de justice administrative. Il peut être intenté un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée conformément à l'article R421-1 du Code de Justice Administrative ou un recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence «Tarn-et-Garonne » qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/>

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Adresse postale : 15 rue Blossac

Ville : Poitiers

Code postal : 86000

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : 05 49 60 79 19

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHARENTE MARITIME DEVELOPPEMENT SPL agissant au nom et pour le compte du Département de la Charente-Maritime

Numéro d'enregistrement : 92349774700017

Adresse postale : 85 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Ville : La rochelle

Code postal : 17000

Pays : France

Adresse électronique : contact@cmd17.fr

Téléphone : 0546015009

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d77e142b-a4d4-4128-a725-2b49a2f2cbcb - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 31/01/2024 à 09:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2024